



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Internet

Question écrite n° 14687

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur le conseil national du numérique. À l'occasion du conseil des ministres du 12 décembre 2012, elle a présenté un décret relatif au conseil national du numérique, qui modifie ses attributions et ses missions ainsi que les modalités de sa composition. Ainsi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont les nouvelles missions et objectifs du conseil national du numérique. De même, il souhaiterait savoir comment sera composé le conseil, et selon quelles règles.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14687

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : PME, innovation et économie numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 décembre 2012](#), page 7692

Question retirée le : 2 février 2016 (Fin de mandat)